

GERALD DARMANIN MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 1^{er} octobre 2019 N° 811

Gérald DARMANIN félicite les douaniers de Calais qui ont réalisé deux saisies totalisant plus de 6,5 tonnes de tabac de contrebande

Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes publics, félicite les douaniers de la brigade de Calais littoral, qui ont réalisé deux saisies de tabac de contrebande totalisant 6 572 kg de tabac d'une valeur estimée à près de 2,2 millions d'euros.

La première prise a été réalisée le 14 septembre, dans un poids lourd effectuant un transport de pièces automobiles depuis l'Allemagne vers le Royaume-Uni. Conduit par un chauffeur hongrois, le camion a été contrôlé au terminal Transmanche et conduit pour un contrôle approfondi vers l'un des scanners mobiles équipant la douane. L'image radioscopique présentant une zone suspecte au niveau du chargement, une équipe cynophile spécialisée dans la recherche de tabac est appelée et le chien Lynx réagit vivement au niveau de l'extrémité du chargement côté tracteur. La remorque est intégralement déchargée dans un hangar et un total de 350 cartons de cigarettes totalisant 175 000 paquets pour un poids total de 3,5 tonnes sont saisis, de même que le moyen de transport.

Neuf jours plus tard, le 23 septembre, les agents de Calais contrôlent un poids lourd immatriculé en Slovénie effectuant un trajet Italie/Grande-Bretagne. Alors que les documents de transport présentés par le chauffeur indiquent un transport de vin, les agents découvrent un chargement hétérogène de palettes de différentes tailles, entourées pour certaines d'un film blanc, et dégageant une forte odeur de tabac. A l'ouverture de plusieurs cartons, ils constatent la présence de tabac à rouler pour un total de 61440 paquets représentant un poids de 3072 kg.

Gérald Darmanin a déclaré : « Je félicite les agents des douanes de Calais qui viennent à nouveau d'intercepter une quantité importante de tabac de contrebande, privant un réseau criminel d'un butin estimé à près de 2,2 millions d'euros. La France ne sera ni un pays de trafic, ni un pays de transit pour le tabac de contrebande qui alimente l'économie souterraine et sape les politiques de santé publique. Je remercie les douaniers français de leur engagement au service de la protection du territoire et de nos concitoyens.»

POUR ALLER PLUS LOIN

Les photos des saisies : https://www.flickr.com/gp/douanefrance/iSSvFK

La vidéo de la saisie : https://youtu.be/UhU-hnFtx4Y

Crédit images : Douane française

Contact presse:

Cabinet de Gérald DARMANIN
Douane

01 53 18 45 03 01 57 53 41 03 presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr presse@douane.finances.gouv.fr

